

#### 4 Permanence des soins ambulatoire

Bilan de la nouvelle organisation en Ile-de-France

#### 6 Devenir maître de stage des universités

En médecine générale et dans d'autres spécialités

#### 8 Éducation thérapeutique du patient

Quel rôle pour le médecin libéral?

#### 10 Machaon 2015

Les prix de thèse en médecine libérale de l'URPS

Trimestriel : n° 8 - Mai 2015



ILE DE FRANCE

# La lettre de l'Union

URPS Médecins Libéraux



©VOISIN/PHANIE

L'événement

La Une

## Manifestation historique contre le projet de loi de santé

**Dimanche 15 mars: jamais le corps médical ne s'était mobilisé avec une telle ampleur pour défendre la médecine libérale et ses valeurs, au premier rang desquelles la liberté.**

**E**n Ile-de-France, tous les syndicats de votre URPS sont unanimes et s'opposent à ce projet et sa mesure emblématique, le tiers payant généralisé et obligatoire, dérive bureaucratique qui menace le fondement même de l'exercice libéral. ■

Suite page 2

édito



### Résistance!

Le passage devant le Parlement du projet de loi dite « de Santé » de Marisol Touraine se fait de manière presque implacable contre l'avis de tous les médecins libéraux. Son objectif est avant tout politique, s'appuyant sur des concepts dépassés, d'un autre temps.

La véritable modernisation dont aurait besoin l'organisation de l'offre de soins à la française, qui s'appuie aussi sur la médecine libérale, n'est sûrement pas l'enjeu prioritaire de cette loi. Le projet du gouvernement vise à faire de l'hôpital public la clef de voûte du territoire contre le secteur privé, et à mettre tous les médecins libéraux sous la tutelle des caisses ou des mutuelles en instaurant le tiers payant généralisé obligatoire.

L'URPS médecins libéraux est et sera dans chaque région un dernier rempart pour résister et défendre quoi qu'il arrive le libre choix des patients, notre liberté de prescription et notre rôle de médecin face à des ARS encore plus puissantes. Même si cette loi dogmatique était mise en place.

**Dr Bruno Silberman**  
Président



# Les syndicats de médecins libéraux unanimes en Ile-de-France à l'URPS

**22. 12. 2014** – L'ensemble des représentants des syndicats régionaux qui regroupent tous les élus à l'URPS médecins libéraux Ile-de-France se sont réunis au siège de l'URPS pour partager leurs analyses sur les enjeux en cours pour la médecine libérale, en particulier à la lumière du projet de texte de Loi de Santé publique présenté par Madame la Ministre de la Santé. Ils se sont positionnés de manière unanime sur les points suivants :

- opposition formelle à la déstructuration du métier de médecin ;
- opposition formelle à la dérive bureaucratique avec encore plus de lourdeur administrative sous la tutelle des ARS du service territorial de santé au public, qui risque de remettre en cause la liberté de choix de leurs médecins par les patients ;
- opposition formelle à une labellisation du service hospitalier public qui serait jugé plus vertueux que l'exercice des médecins libéraux dans les cliniques privées ;
- opposition formelle au tiers payant généralisé et obligatoire, mesure emblématique d'une vision politique dogmatique.

Les élus à l'URPS médecins libéraux Ile-de-France ont tous convenu, de manière tout aussi unanime, qu'il fallait au plus vite obtenir une revalorisation de tous les actes pour toutes les spécialités, de la médecine générale à la chirurgie, en ville, en cabinet seul, en groupe ou en établissements privés.

Le parcours de soins coordonné commence par la reconnaissance et la valorisation du rôle de chacun des médecins dans le trajet des patients du 1<sup>er</sup> recours au 2<sup>e</sup> recours. ■



©GARO/PHANTIE



Dr Bruno Silberman



Dr Frédéric Prudhomme



Dr François Wilthien



Dr Patricia Lefebure



Dr Bertrand de Rochambeau



Dr Abraham Sabbah





©CARO/PHANIE



©CARO/PHANIE

# Nouvelle Permanence des soins ambulatoire : bilan à 3 ans

**Grâce au travail de l'URPS en concertation avec les acteurs locaux, l'organisation de la permanence des soins ambulatoire (PDSA) a été renforcée en octobre 2012 au travers d'un cahier des charges régional publié par l'Agence régionale de santé. Cette nouvelle donne permet aux médecins libéraux d'être mieux impliqués et valorisés dans le dispositif de la PDSA, aussi bien dans les missions de régulation que d'effecteur. Voici un premier bilan.**

La mission de permanence des soins en médecine ambulatoire a pour objet d'offrir une réponse aux besoins de soins non programmés de la population aux heures de fermeture habituelle des cabinets libéraux. En Ile-de-France, cette mission est assurée de 20 h à minuit tous les jours, le samedi à partir de 14 h et le dimanche, jours fériés et ponts. ■

## Participer à la Permanence des soins en Ile-de-France : mode d'emploi

Vous pouvez, en tant que médecin libéral, participer à la permanence des soins ambulatoire, sur des vacations de 4 heures minimum, sur la base du volontariat, de manière ponctuelle ou régulière.

Participer à la permanence des soins fait partie de nos missions d'accompagnement et de notre engagement auprès des patients. Notre participation est utile à compter de quelques heures et suffit à maintenir une efficacité de la permanence des soins ambulatoire. Elle peut se combiner avec un exercice en cabinet, et vous permet d'exercer ponctuellement dans un environnement différent, adapté et sécurisé, contre une rémunération satisfaisante.

### Vous pouvez participer à la PDSA dans votre département

#### ➔ En tant que régulateur au Centre 15

Vous ne connaissez pas la régulation médicale au Centre 15 et souhaitez faire un test ? Profitez du forfait découverte régulation pour être accueilli par vos confrères.

Vous pourrez vous rendre sur la plateforme de réception des appels du Centre 15 de votre département à deux reprises pendant 4 heures, afin de découvrir le fonctionnement de la plateforme et le rôle du médecin régulateur. Ces 2 demi-journées sont rémunérées.

Vous pourrez ensuite, dans un deuxième temps, si vous le souhaitez, bénéficier

d'une session de formation de 8 heures. Cette formation est proposée à ceux qui le souhaitent mais n'est pas obligatoire pour assurer des vacations de médecins régulateurs au Centre 15.

#### ➔ En tant qu'effecteur, selon 2 possibilités :

##### ➤ Effecteur posté :

vous assurez des consultations à partir d'un point fixe de garde (Maison médicale de garde à proximité de votre lieu d'exercice).

##### ➤ Effecteur mobile :

vous assurez des visites à domicile dans le cadre d'une association de visite à domicile. ■

**Prenez contact avec votre URPS pour plus de renseignements**

**Contact :** Dr Georges SIAVELLIS, Coordonnateur PDSA Médecins URPS médecins libéraux Ile-de-France  
**e-mail :** PDSA-IDF@urps-med-idf.org  
**Téléphone :** 01 40 64 14 70

“ LA RÉGULATION VOUS INTÉRESSE ?  
VENEZ DÉCOUVRIR L'ACTIVITÉ LIBÉRALE  
AU CENTRE 15, PROFITEZ DU FORFAIT  
DÉCOUVERTE ! ”



## S'installer et participer à la PDSA

**Interview du Dr Céline Antunes-Robert, médecin généraliste, installée à Courbevoie (92) depuis fin septembre 2013.**

*Vous avez créé votre cabinet en 2013 et d'emblée participé à la PDSA. Quelles sont vos motivations ?*

En créant mon cabinet, je craignais de ne pas avoir immédiatement une activité de consultation, c'est pourquoi j'ai décidé de participer à la régulation médicale qui m'a apporté un complément d'activité et de rémunération. Je participe à la régulation le soir et je fais des gardes à mon cabinet une fois par semaine, plus une tous les deux ou trois mois le week-end.

*Quel retour d'expérience en tirez-vous ?*

Excellent, la participation aux dispositifs de PDSA est de mon point de vue un engagement utile et volontaire pour les jeunes médecins généralistes. Son organisation francilienne permet une participation modulaire et équilibrée avec une activité de consultation. De plus, ma participation au Centre 15 m'a permis de me faire connaître dans le secteur et de mieux connaître les ressources médicales existantes.



## PDSA, les derniers chiffres de septembre à décembre 2014

**Interview du Dr Georges Siavellis, coordonnateur PDSA à l'URPS médecins libéraux Ile-de-France**

notamment de SOS Paris. Parmi ces appels, 38 % des décisions apportées relèvent d'un conseil médical.

*Quelle est l'implication des médecins libéraux dans les Centres 15 en Ile-de-France ?*

Plus de la moitié des appels entrants sont traités par des médecins libéraux. Nous sommes environ 300 médecins libéraux en Ile-de-France à associer à notre activité de consultation une activité de régulation en Centre 15. Dans les quatre derniers mois de l'année 2014, les Centres 15 franciliens ont enregistré durant les horaires PDSA environ 724 000 appels entrants. Parmi ces appels, 53 % sont régulés par des médecins libéraux participant au Centre 15 de leur département, dans certains cas avec le soutien des plateformes interconnectées d'urgentistes libéraux

La réponse aux soins programmés en PDSA relève majoritairement de l'organisation des médecins libéraux.

Sur la période du dernier quadrimestre 2014, on dénombre environ 157 000 prises en charge, dont 108 000 relèvent d'une visite à domicile et 49 000 de consultations en Maison Médicale de Garde ou garde postée. Sur ces 157 000 prises en charge, environ 25 % émanent d'une demande orientée par les centres de régulation.

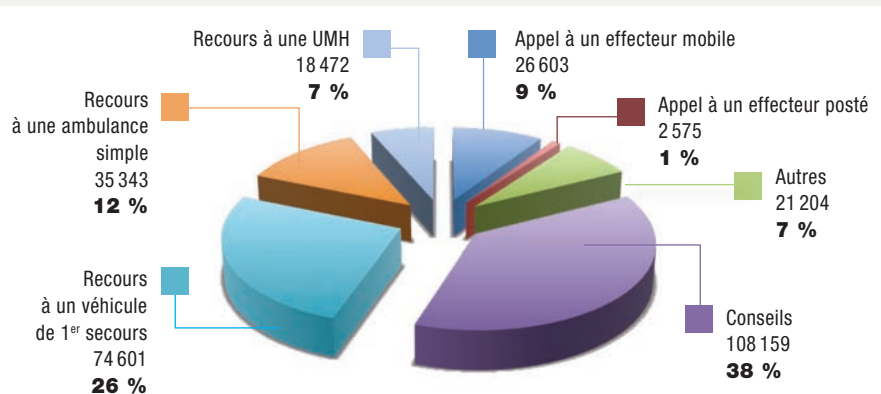


Tableau de bord régulation CRRA 15 – Ile de France – Données cumulées septembre-décembre 2014

# Accueillir un stagiaire en cabinet libéral

## En médecine générale mais aussi en pédiatrie, en chirurgie, en imagerie...

**La maîtrise de stage en libéral: un besoin de développement dans toutes les spécialités pour permettre aux jeunes médecins de découvrir la pratique en cabinet libéral et favoriser les installations de proximité. La tendance fortement initiée par les médecins généralistes s'élargit aux autres spécialistes en ville.**

La réforme des études de médecine et l'évolution de la démographie médicale entraînent un **besoin croissant de terrains de stage chez les médecins libéraux**, notamment dans la région Ile-de-France. Les maîtres de stage, c'est-à-dire les médecins qui accueillent un étudiant ou un interne et lui proposent un enseignement pratique dans le cadre de leurs consultations, hors structure hospitalière, sont de plus en plus intégrés aux maquettes universitaires et considérés à ce titre comme enseignant de la faculté.

## Devenir maître de stage universitaire en médecine générale

Ce rôle diffère selon les niveaux de stage. On peut devenir maître de stage des universités (MSU) pour un ou plusieurs des stages suivants :

### ➤ Le stage de deuxième cycle

Il s'agit d'un stage de 3 mois, destiné aux externes. Ce stage permet aux étudiants d'appréhender les spécificités de la médecine générale. Il s'agit d'une occasion unique pour tous les étudiants de découvrir la médecine générale avant les épreuves nationales classantes (ECN) à l'issue desquelles ils choisiront leur spécialité. Pour certains, ce sera leur seule expérience de médecine ambulatoire.



©CARO/PHANIE

### ➤ Le stage ambulatoire de niveau 1

Il consiste à accueillir un interne de médecine générale, généralement en 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> semestre (sur les 6 semestres que compte le DES de médecine générale). Ce stage obligatoire de 6 mois se déroule dans un ou plusieurs sites d'exercice, à raison de 9 demi-journées par semaine, seul ou en binôme avec un autre MSU. Pour l'exercice de la fonction de maître de stage en binôme, le rattachement de plusieurs maîtres de stage à un même département de médecine générale sur un secteur donné facilite l'accueil des internes. Le MSU doit être présent, à son cabinet, en même temps que l'interne et organiser progressivement les différentes phases du stage.

### ➤ Le stage de niveau 2, ou stage ambulatoire de soins primaires en autonomie supervisée (SASPAS)

Ce stage est pour l'instant facultatif et ne concerne que la moitié à un tiers de chaque promotion. Il consiste à accueillir un interne qui consulte en l'absence du MSU, une à plusieurs demi-journées par semaine. Un temps doit obligatoirement être programmé le jour même ou dans les jours suivants, pour la supervision par le maître de stage de tous les patients vus seuls par l'interne.

## ➔ Qu'apporte la fonction de maître de stage universitaire au médecin libéral ?

Être maître de stage procure la satisfaction de transmettre ses

connaissances et le savoir-faire de son métier, le plaisir d'enseigner et d'offrir aux jeunes générations un lieu de formation. Une rémunération « directe » est attachée à cette fonction sous la forme d'indemnités pédagogiques à raison de 600 euros par mois pour un interne et 300 euros par mois pour un externe (à partager entre les différents MSU d'une même maquette de stage). Vous bénéficiez également d'une rémunération « indirecte », les honoraires générés par les consultations en supervision indirecte assurées par les internes. Mais surtout, l'accueil d'un interne permet d'enrichir sa pratique et une remise à niveau de ses connaissances. Il est l'occasion de travailler avec l'équipe des enseignants du département de médecine générale (DMG). La fonction de maître de stage prend du temps et n'est pas une source d'enrichissement financier mais personnel.

### → Comment réagissent les patients ?

Dans l'immense majorité des cas, les patients acceptent très bien la présence d'étudiants dans le cabinet. Il suffit de leur signaler leur présence (affiche en salle d'attente, message de la secrétaire, etc.) et de solliciter leur accord à chaque consultation. La fonction d'enseignant attachée au statut de maître de stage est jugée valorisante aux yeux des patients.

### → Et en termes d'organisation ?

L'accueil d'étudiants peut nécessiter de modifier son organisation, aussi bien en termes d'agendas (consultations plus longues, plages horaires prévues pour la supervision, etc.), que de gestion de l'espace (pièce dédiée à l'interne avec poste informatique en réseau et connexion internet). La présence d'un interne permet aussi une meilleure souplesse des consultations, dès que celui-ci est autonome, car il peut effectuer des tâches supplémentaires (consultations ou visites urgentes, communication avec l'hôpital, organisation de soins, etc.).

## La maîtrise de stage s'élargit à d'autres spécialités

Sans disposer des mêmes avantages et encadrements que les médecins généralistes, les autres spécialités de ville sont pour autant actives sur ce thème et les médecins libéraux soucieux d'accueillir et de participer à la formation de leurs jeunes confrères. L'article 15 de l'arrêté du 4 février 2011 relatif à l'agrément, à l'organisation, au déroulement et à la validation des stages des étudiants en troisième cycle des études médicales prévoit la possibilité pour des praticiens exerçant en milieu ambulatoire d'encadrer des internes dans un cabinet libéral. Cette avancée législative permet de concrétiser des projets en cours d'expérimentation.

### → En cardiologie


En cardiologie, les spécialistes de ville du Grand Ouest ont développé avec l'accord et le soutien de certaines facultés des stages de sensibilisation à l'exercice en ville. Les internes DES en 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> semestres réalisent un stage d'observation en cabinet libéral. Le principe de ce stage a été validé par les ARS Pays de la Loire et Bretagne, par les doyens et directeurs des CHU de Nantes et de Rennes. La durée de ce stage d'observation sera de 3 à 5 journées décomptées sur les 12 journées de formation semestrielles des internes DES. Les internes ne seront pas considérés comme exerçant et aucune rémunération ne leur sera attribuée. La liste des maîtres de stage volontaires a été validée par le syndicat des cardiologues libéraux et le coordonnateur local du DES. Le stage est encadré par des objectifs

pédagogiques et réglementé par une convention entre le maître de stage, la faculté de médecine et le CHU référent de l'interne.

### → En pédiatrie

Les stages en pédiatrie ambulatoire sont déjà expérimentés en Ile-de-France. Avec le soutien de l'AFFPA et de l'URPS médecins, 12 pédiatres libéraux ont été formés et agréés à la maîtrise de stage dans notre région. Les internes en pédiatrie peuvent donc dorénavant choisir de faire un stage en cabinet, ce qui a été le cas des deux derniers choix de stage, suscitant un fort intérêt et la satisfaction des médecins maîtres de stage et des stagiaires.

### → En imagerie

Comme dans les autres spécialités, l'augmentation du nombre d'internes de radiologie nécessite le développement de terrains de stage ambulatoires. Dans certaines régions, il est parfois difficile pour les internes d'accéder aux stages dans un service de radiologie. Pour autant, l'intérêt des stages ambulatoires ne se limite pas à une variable d'ajustement mais permet aux internes d'avoir une vision différente de la pratique et de se former en complément de l'hôpital. Les internes de radiologie sont très demandeurs, sans connaître pour autant les possibilités déjà existantes de stages. La majorité des internes pensent qu'un stage en structure libérale est plus intéressant pour un interne en fin de cursus (à partir de la 3<sup>e</sup> année). Ils souhaiteraient suivre un stage en structure libérale notamment pour apprendre l'imagerie ostéo-articulaire et la sénologie. À suivre... 

## Vous envisagez de devenir maître de stage des universités ?

### Vos interlocuteurs :

➤ **Au sein de l'URPS médecins :** pour avoir un entretien sur ce thème, adressez un mail à [secretariat@urps-med-idf.org](mailto:secretariat@urps-med-idf.org) et précisez vos disponibilités pour un rappel.

➤ **Dans les Facultés :** chaque faculté dispose d'un département de médecine générale qui sera votre interlocuteur. Plus d'infos sur : <http://desmgidf.fr/>

### ➤ **Coordination du DES de médecine générale Ile-de-France**

Université Paris Descartes - Site Cochin  
24 rue du Faubourg Saint-Jacques  
75014 Paris  
Bureau 1514  
Tél. : 01 44 41 23 60  
Mail : [coordination.mgidf@gmail.com](mailto:coordination.mgidf@gmail.com)

# Quel rôle pour le médecin libéral dans l'éducation thérapeutique du patient ?

**Quelle place dans nos pratiques libérales pour l'éducation thérapeutique des patients? Faut-il et comment l'intégrer dans notre quotidien? Prescripteur, acteur, évaluateur, le médecin libéral peut jouer divers rôles. Autant de questions débattues lors du colloque ETP organisé le 14 avril à Paris par l'URPS médecins libéraux.**

## → L'ETP, c'est quoi ?

Nous avons tous l'impression d'en faire, pour autant l'éducation thérapeutique du patient (ETP) repose sur des techniques et compétences qui dépassent le cadre de la consultation classique. L'éducation thérapeutique comprend des activités organisées, conçues pour rendre les patients conscients et informés de leur maladie, des soins, et des comportements liés à la santé et à la maladie, avec pour objectif principal de maintenir et améliorer leur qualité de vie.

## → Qui fait de l'ETP en libéral aujourd'hui ?

Ces pratiques sont relativement récentes en ville et encore peu développées, le colloque de l'URPS a permis de mettre en avant quelques exemples réussis ou en cours de réussite.

### L'ETP en maison de santé

Au sein du cabinet médical Val-de-France de Villiers-le-Bel, les vingt professionnels de santé libéraux ont mis au point un programme ETP. Le programme vise à améliorer l'hygiène de vie des patients les plus à risque sur le plan diététique et sportif, et à les aider dans la gestion de leur stress. Six ateliers ont permis depuis 2013 d'inclure 63 patients.

« Nous constatons un engouement de nos patients. Ils sont satisfaits d'avoir acquis de nouvelles connaissances et nous rapportent avoir changé de comportement », témoigne le Dr Sophie Gaudin, benjamine généraliste de la maison de santé et séduite par la mise en place de ces nouvelles pratiques.

Un tel projet témoigne de l'évolution de la relation médecin/patient, avec une information qui n'est plus « descendante » mais se fonde sur « l'échange, le partage, la réciprocité », témoigne le Dr Maria-Pia Pringault Desjonquères. Naturellement pour que ces projets fonctionnent, ils nécessitent une énergie folle, un enthousiasme sans faille. Et dans bien des cas, au moment de leur conception, un investissement qui va au-delà de leur rémunération. « En 2013 l'ARS nous avait proposé 10000 euros, on a dû demander une rallonge ».

### Médecin libéral en établissement et acteur de l'ETP

Même son de cloche du côté du Dr Florence Leroy, diabétologue à Trappes. Si le Dr Leroy fait de l'ETP depuis plus de 20 ans, ce n'est qu'à partir de 2010 que le projet se formalise de façon plus concrète en partenariat avec l'hôpital privé de Trappes où elle effectue une vacation hebdomadaire.



De gauche à droite : Dr Pringault-Desjonquères et Dr Gaudin,

La première année un financement est demandé pour 80 patients mais le recrutement tarde. « L'année suivante nous avons demandé un financement pour 30 patients... on en a inclus 105 ! En 2014 on a reçu 426 patients mais nous étions financés seulement pour 200 ». CQFD : beaucoup d'actes ont relevé du bénévolat. La clef du succès, Florence Leroy la résume en une phrase : « un médecin libéral créatif avec un établissement réactif ».

### Le défi est encore plus lourd à relever quand un généraliste se lance seul dans l'ETP.

C'est pourtant bien seul que le Dr Jean-Luc Leymarie, généraliste à Rueil-Malmaison, s'est jeté dans l'aventure. Le déclic : lorsque nombre de ses patients obèses ont eu recours à la chirurgie bariatrique et se sont mis à perdre du poids par dizaines de kilos. « Je me suis dit : qu'est-ce que cette nouvelle technique et comment les accompagner après l'opération ? » Car ces patients sont souvent « lâchés dans la nature »



« Dans la pratique l'ETP ne dépend pas de la spécialité du médecin mais de sa volonté de s'investir et du choix de son positionnement dans cette démarche éducative »

Dr Luc Réfabert, pédiatre et élu de l'URPS médecins libéraux



« L'ETP est une pratique dont les médecins libéraux doivent se saisir en relation avec leurs patients, vos témoignages sont convaincants »

Dr Bruno Silberman, président de l'URPS médecins libéraux





Dr Leroy, M. Aguilar, Dr Leymarie, Dr Bouillot et M. Evin.

## Questions à...

**Dr José Clavero,**  
*médecin généraliste, secrétaire général adjoint de l'URPS médecins libéraux*

### *Pourquoi se saisir de l'ETP?*

Les maladies chroniques, pour la seule région Ile-de-France, représentent 2,5 millions de patients! La maladie chronique transforme la vie du patient. Il dit «au revoir» à ce qu'il était avant et «bonjour» à la nouvelle personne qu'il devient. L'éducation thérapeutique va l'accompagner sur ce chemin.



### *Quelle est la place du médecin libéral?*

Immense! Dans notre région, 85 % des programmes autorisés par l'ARS sont hospitaliers. Il faudrait une proportion inverse. Depuis 3 ans, avec l'URPS médecins et les autres URPS, nous nous sommes rapprochés de l'ARS pour financer des projets ambitieux. Cela fait trois ans qu'on y travaille; nous espérons que cela aboutisse bientôt! La balle est dans le camp de l'ARS.

après l'intervention. Le Dr Leymarie a d'abord contacté des collègues, questionné, essayé de comprendre. *«Peu à peu la solution est arrivée. Par hasard. J'ai eu vent d'une FMC sur l'obésité. J'y ai appris l'existence du réseau ROMDES.»* ROMDES a aidé à porter le projet. *«Seul, avec une consultation à 20 ou 30 patients par jour, on a du mal à tout gérer»* avoue le Dr Leymarie. Peu à peu un groupe s'est constitué: deux diététiciennes, une éducatrice médico-sportive, une psychologue clinicienne, une logisticienne et un médecin. Le projet est en cours, il débutera courant septembre et sera développé en relation avec l'Amicale des médecins de Rueil-Malmaison.

De telles expériences sont encore rares. Dans son discours de clôture Claude Evin rappelait que l'ARS Ile-de-France a validé 706 programmes sur la région, essentiellement des programmes hospitaliers, la plupart sur Paris et la petite couronne. *«Sur 706 programmes, 297 sont portés par l'AP-HP»* rappelle-t-il. *«C'est une situation qu'on veut changer. Si on fait de l'ETP uniquement à l'hôpital on ne répond pas aux besoins du patient.»* Car pour une éducation thérapeutique efficace, il n'y a rien de tel que la proximité. ■

## Sensibilisation et formation à l'ETP, un point clef

L'ETP est inexistante ou presque dans la formation initiale des médecins. Et encore trop rarement proposée en FMC. Or on ne se lance pas dans l'ETP sans s'être formé au préalable, c'est le message clef du colloque. Car la bonne volonté, l'enthousiasme ne peuvent suffire. Pour être capable de proposer des projets construits, il faut un minimum de connaissances. Pour être en capacité d'inclure ses patients dans un programme d'ETP il faut être convaincu et informé des ressources existantes environnantes et savoir comment y orienter son patient.

- Quand et comment proposer une éducation thérapeutique à un patient?
- Comment se former et s'entraîner aux techniques particulières de l'ETP?
- Qu'appelle-t-on la démarche éducative?
- Comment ces activités peuvent être rémunérées?
- Quelles sont les méthodes utiles en ETP?
- Où rencontrer d'autres professionnels de santé qui sont déjà dans un programme d'ETP?
- Comment intégrer dans ses pratiques quotidiennes des activités d'éducation thérapeutique?

### Ces questions vous concernent.

Renvoyez-nous le coupon réponse pour participer à l'une de nos prochaines actions de sensibilisation autour de l'ETP à: URPS médecins libéraux Ile-de-France 12 rue Cabanis 75014 Paris ou par e-mail [secretariat@urps-med-idf.org](mailto:secretariat@urps-med-idf.org) ou par fax: 01 40 71 84 10.

Docteur  Mme  M.

Dr Nom: ..... Prénom: .....

Souhaite participer à l'une des prochaines actions de sensibilisation de l'URPS médecins libéraux autour de l'ETP

Téléphone: .....

E-mail: .....

Commune d'exercice: .....

Code postal: .....

# Vous cherchez un remplaçant?

## Découvrez le nouveau service de Soigner en Ile-de-France

**Le site Soigner en Ile-de-France évolue et l'URPS médecins libéraux Ile-de-France est heureuse de vous présenter son nouveau service: Rempla en Ile-de-France.**

*Vous cherchez un remplaçant?*



Le nouveau service **REMPLE EN ILE-DE-FRANCE** vous met gratuitement en contact direct avec le médecin remplaçant qui correspond le mieux à vos critères.

Toujours **gratuites**, les annonces de remplacement sont désormais hébergées sur une **plateforme sécurisée** nécessitant votre inscription. En contrepartie, vous bénéficiez d'un service optimisé de mise en relation qui vous met en contact direct avec le remplaçant qui correspond le mieux à vos critères.

Ce service est ouvert aux médecins de **toutes spécialités**. Il bénéficie du soutien et du relais des **représentants franciliens des internes, des chefs de clinique assistants et des remplaçants**. Nous espérons que ce nouveau service répondra à vos besoins.

**Soigner en Ile-de-France** est un site animé par l'URPS médecins Ile-de-France et le fruit d'un partenariat étroit de l'URPS avec le Conseil régional de l'Ordre des médecins IdF, la FHP IdF, le SCCAHP, le SIHP, le SRP-IMG et REAGJIR IdF



### CE SERVICE VOUS OFFRE

- un **calendrier** précis des périodes et jours de remplacement;
- de larges **critères de choix**;
- la **possibilité d'éditer** le contrat de remplacement;
- la **conservation de vos données** pour modifier autant que vous le souhaitez vos périodes de remplacement.

[www.soignereniledefrance.org](http://www.soignereniledefrance.org)

# Professionnels de santé :

## Exercer en Seine-Saint-Denis ou en Seine-et-Marne

**Samedi 6 juin 2015**  
**de 9 h 00 à 14 h 00**  
**à la Faculté de médecine de Bobigny – Paris 13**

L'URPS médecins libéraux organise la prochaine journée découverte destinée à sensibiliser les jeunes médecins à l'exercice en Ile-de-France. Cette matinée sera l'occasion unique de rencontrer les médecins et professionnels de santé ayant un projet d'installation en Seine-Saint-Denis ou en Seine-et-Marne, les collectivités locales, mairies, et institutions porteuses de projets de santé et d'opportunités d'exercice variées.

Interprofessionnelle, elle s'adresse :

- A tous les **professionnels de santé en fin de formation** ;
- Aux **remplaçants** et aux **collaborateurs** ;
- Aux professionnels de santé à la recherche d'une **reconversion, d'un lieu d'installation, d'associés ou de successeurs** ;
- Aux **collectivités territoriales**.



9h00	Accueil des participants Petit-déjeuner					
9h15	INTRODUCTION Pr Jean-Luc DUMAS, Doyen de la faculté de Bobigny* M. Claude EVIN, Directeur Général de L'ARS Ile-de-France* Dr Bruno SILBERMAN, Président de L'URPS médecins Ile-de-France*					
9h30	Atelier 1 Où exercer en Seine-Saint-Denis ?	Atelier 2 Où exercer en Seine-et-Marne ?	FORUM  Opportunités d'exercice  Rencontres avec les porteurs de projets			
10h15	Atelier 3 Le remplacement : comment s'y prendre ?	Atelier 4 L'installation en libéral : comment s'y prendre ?			Atelier 5 L'exercice en centre de santé et en PMI : quelles opportunités ?	
10h30						
11h15	Atelier 1 Où exercer en Seine-Saint-Denis ?	Atelier 2 Où exercer en Seine-et-Marne ?				
11h30						
12h15	Atelier 3 Le remplacement : comment s'y prendre ?	Atelier 4 L'installation en libéral : comment s'y prendre ?			Atelier 5 L'exercice en centre de santé et en PMI : quelles opportunités ?	
12h30						
13h15						
13h30	Visites des stands du forum / Rencontres interprofessionnelles					

\* sous réserve

**Lieu :** Faculté de médecine  
 Avenue de la Convention  
 Bâtiment de l'Illustration  
 93000 Bobigny

**Inscriptions :**  
 En ligne sur : [soignerenedefrance.org](http://soignerenedefrance.org)

**Contact :**  
 Ludivine Protin, chargée de communication  
 Tél. : 01 40 64 56 99 – [ludivine.protin@urps-med-idf.org](mailto:ludivine.protin@urps-med-idf.org)

# Prix de thèse Machaon:

## Trois jeunes médecins récompensés pour leurs travaux par l'URPS médecins libéraux



Dr Gérard Lyon, Dr Awatef Ben Hamouda, Dr Julie Jouenne Rocher, Dr Laura Gastellier et Dr José Clavero, le 9 décembre 2014

Pour leur 12<sup>e</sup> édition, les prix de thèse Machaon décernés par l'URPS médecins libéraux Ile-de-France ont récompensé la qualité des travaux de trois jeunes médecins généralistes, les docteurs Ben Hamouda, Jouenne Rocher et Gastellier. Sous la direction du Dr José Clavero, président du jury et du Dr Gérard Lyon, président du comité de lecture, le jury a décerné le premier prix au projet innovant Gestaclic, site internet de suivi de grossesse pour les médecins généralistes, créé par deux jeunes internes en médecine générale, Awatef Ben Hamouda et Julie Bercherie, de la faculté de médecine Paris Diderot.

L'URPS médecins libéraux remercie les 42 candidats qui ont postulé en 2014 et les 40 médecins composant le comité de lecture, assurant une double lecture des thèses.

### Thèses des Machaon en ligne

Les thèses des lauréats et de l'ensemble des candidats sont disponibles sur notre site: [www.urps-med-idf.org](http://www.urps-med-idf.org).

### 1<sup>er</sup> Prix (6000 euros)

**Dr Awatef Ben Hamouda**

**Sujet de thèse:** GESTACLIC Création et évaluation d'un site internet d'aide au suivi de grossesse en médecine générale.

*Faculté: Paris 7 - Denis Diderot*

*Directeur de thèse: Dr Dan Baruch*

**Le site: [www.gestaclic.fr](http://www.gestaclic.fr)**



GESTACLIC

### 2<sup>e</sup> Prix (3000 euros)

**Dr Julie Jouenne Rocher**

**Sujet de thèse:** Représentation et ressenti de l'examen gynécologique et du frottis cervico-utérin par les femmes non participantes au dépistage du cancer du col utérin.

*Faculté: Paris 12 - Paris Est Créteil*

*Directrice de thèse: Dr Laurence Compagnon*

### 3<sup>e</sup> Prix (1500 euros)

**Dr Laura Gastellier**

**Sujet de thèse:** La prise en charge de la fièvre de l'enfant par les parents: des représentations aux pratiques, comment le recours à l'ibuprofène s'inscrit-il? Étude qualitative.

*Faculté: Paris 5 - Paris Descartes*

*Directrice de thèse: Pr Mirna Salloum*

### Inscription Machaon 2015

➔ Inscription en ligne avant le **30 septembre 2015** et règlement sur [www.urps-med-idf.org](http://www.urps-med-idf.org)

### Nos missions définies par la loi

L'URPS médecins libéraux Ile-de-France participe notamment:

1. À la préparation et à la mise en œuvre du projet régional de santé.
2. À l'analyse des besoins de santé et de l'offre de soins, en vue notamment de l'élaboration du schéma régional d'organisation des soins.
3. À l'organisation de l'exercice professionnel, notamment en ce qui concerne la permanence des soins, la continuité des soins et les nouveaux modes d'exercice.
4. À des actions dans le domaine des soins, de la

prévention, de la veille sanitaire, de la gestion des crises sanitaires, de la promotion de la santé et de l'éducation thérapeutique.

5. À la mise en œuvre des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec les réseaux de santé, les centres de santé, les maisons de santé et les pôles de santé, ou des contrats ayant pour objet d'améliorer la qualité et la coordination des soins mentionnés à l'article L. 4135-4.
6. Au déploiement et à l'utilisation des systèmes de communication et d'information partagés.
7. À la mise en œuvre du développement professionnel continu.

### URPS médecins libéraux Ile-de-France

12 rue Cabanis, 75014 Paris

Tél. : 01 40 64 14 70

Fax. 01 43 21 80 34

Email: [secretariat@urps-med-idf.org](mailto:secretariat@urps-med-idf.org)

[www.urps-med-idf.org](http://www.urps-med-idf.org)

#### Directeur de la publication:

Dr Bruno Silberman

#### Secrétaire de rédaction:

Sylvie Courboulay

Numéro ISSN: En cours

Dépôt légal à parution

#### Conception, réalisation et Impression:

humancom 48, rue Dantzig – 75015 Paris

Tél. : 01 56 56 67 67